Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 1er février dernier, la députée de Verdun déposait l'extrait d'une pétition signée par 380 personnes demandant à l'Assemblée nationale de :

• rendre obligatoire la formation des parlementaires à la complexité relative aux impacts de l'activité humaine sur le climat, sur la biodiversité, et sur d'autres écosystèmes dont dépend la vie sur Terre;

• rendre cette formation récurrente : chaque parlementaire devra la suivre - que ce soit son premier mandat ou non - dans le but de favoriser une actualisation des connaissances pérenne;

• rendre publiques les grandes lignes de la formation afin que nous, citoyens et citoyennes, puissions bénéficier des dernières mises à jour en la matière, mais également mieux comprendre les choix politiques qui en découlent.

À cet effet, il est important de souligner que les députés de l'Assemblée nationale ont déjà pu suivre, au cours de la dernière année, deux formations sur les changements climatiques notamment dispensées par le Comité consultatif sur les changements climatiques (CCCC) et Ouranos. Ces formations faisaient d'ailleurs suite à une demande des parlementaires à cet égard. Ces formations ont permis d'aborder les principaux éléments de la science du climat, les tendances actuelles, les impacts pour le Québec, les

...2

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503

stratégies visant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements ainsi que le rôle des parlementaires dans l’accélération de l’action climatique.

Nous encourageons les députés à continuer de suivre des formations sur les enjeux climatiques et environnementaux. De plus, nous évaluerons l’opportunité de proposer de nouvelles formations en environnement aux députés.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes meilleures salutations.

Le ministre,

Benoit Charette